

## Protection de Sainte-Marguerite de Pornichet.

Notre Association a pour objet la protection du site et de l'environnement de Sainte-Marguerite.

Que signifie cette protection ?

Protection de quoi ? contre quoi ? contre qui ? et pour qui ?

▲ L'attrait principal du quartier de *Sainte-Marguerite de Pornichet*, c'est son littoral à proximité de son centre de vie commercial et touristique, dans un environnement arboré accueillant, avec ses habitations individuelles, villas anciennes remarquables ou villas récentes, et avec ses quelques immeubles relativement bien intégrés dans le paysage - à l'opposé des barres de béton du littoral des villes de Pornichet - La Baule d'un côté, des tours de Saint-Nazaire de l'autre.

▲ Avec ses parcs boisés, en majorité privés, mais

aussi publics comme les pointes de Congrigoux et de la Lande, avec ses avenues et allées verdoyantes



, avec le site de Ker Juliette, ce patrimoine constitue notre paysage quotidien qui fait tout l'intérêt et tout le charme du quartier de *Sainte-Marguerite de*

*Pornichet*. C'est cette qualité de vie que PROSIMAR veut protéger !

▲ Et aussi ce couvert forestier qui contribue à maintenir cette indispensable coupure d'urbanisation entre Saint-Nazaire et La Baule...

### Contre quoi ?

▼ Tout d'abord contre une urbanisation trop dense qui détruit l'environnement, grignote les espaces boisés, réduit le volume vert dont la masse protégeait des tempêtes nos grands pins ou cupressus : ceux-ci disparaissent un peu par vieillesse, un peu par les tempêtes, et beaucoup par la densification urbaine !



▼ Ensuite contre l'anarchie de tous ces câbles électriques et téléphoniques inesthétiques, ou encore cette tendance à installer des clôtures de moins en moins vertes et de plus en plus en matériaux opaques qui modifient l'aspect environnemental de nos



allées et avenues...

▼ Enfin, contre le manque d'entretien des ruisseaux et de leurs abords : lieux essentiels à la faune et à la flore locale. Que serait Sainte-Marguerite sans le chant de tous ses oiseaux de jour et de nuit ou sans les acrobaties de ses écureuils ? sans ses espaces sauvages de buissons, de roseaux, de fougères... ?



### Contre qui ?

▼ La municipalité de Pornichet, de quelque tendance qu'elle soit, quand il lui arrive de privilégier des intérêts extérieurs et d'ignorer l'intérêt général des habitants. Nous devons être extrêmement vigilants pour que les règles d'urbanisme respectent notre environnement et le patrimoine de *Sainte-Marguerite* - et avoir recours, si besoin est, au Tribunal Administratif. Et qu'une fois édictées, elles soient respectées. Nous sommes aussi tout particulièrement attentifs à l'élaboration et la promulgation des SCOT, PDD, PLU, Hippocampe et autres schémas directeurs.



▼ Les promoteurs lorsqu'ils cherchent à rentabiliser sans précautions leurs opérations : on ne nous empêchera pas de négocier avec eux des améliorations de leurs projets pour en faire des ensembles respectueux du site et de l'environnement.

▼ Certains habitants eux-mêmes, qui, ne voyant que leur intérêt immédiat et oubliant qu'ils vivent en société, ne respectent pas les règlements ou négligent les autorisations préalables.

▼ Nous-mêmes, car il est tout aussi essentiel de sensibiliser tous les habitants de *Sainte - Marguerite* à ces questions d'environnement, de respect du littoral, de renouvellement des arbres de haute tige vieillissants, de maintien de la verdure des clôtures en bordure d'avenue, de sauvegarde de la flore et de la faune...

## Pour qui ?

► D'abord pour tous ceux qui habitent *Sainte-Marguerite* à l'année, et ceux qui y résident de façon secondaire: les uns et les autres y payent des impôts locaux conséquents...

► Puis pour les estivants, souvent fidèles, qui renforcent l'activité commerciale et touristique en venant y passer des séjours de vacances : ils contribuent ainsi à l'animation et à la vie locale.

► Pour les adeptes de la plage, particulièrement nombreux dès que le soleil est de la partie : l'accès à la plage doit être favorisé pour les familles et protégé du stationnement automobile « sauvage ».



► Enfin, pour les promeneurs à pied ou à vélo qui trouvent dans notre quartier des itinéraires agréables, sains et attractifs.

★ ★ ★

*Sainte-Marguerite de Pornichet* est un lieu exemplaire de mixité générationnelle et sociale. Généralement calme et paisible, et loin d'être une villégiature réservée à de seuls retraités fortunés, *Sainte-Marguerite* accueille des familles avec enfants, résidentes ou estivales. Campings, résidences de loisirs, et même colonies de vacances, rassemblent le week-end et l'été des personnes de tous âges et de toutes conditions sociales. Chacun y trouve sa place, comme vous le constaterez sur la plage...

## Quelques initiatives...

- 2002 : Recours contre la modification du POS auprès du Tribunal administratif, qui finalement annule celle-ci en octobre 2005 pour les secteurs des Cupressus/Poulgas et Flaubert !
- 2003-2004 : Accord avec Eiffage Immobilier pour modifier le projet de résidence de tourisme sur le terrain de la Colonie de Rueil Malmaison : 6 villas doubles au lieu de 48 logements en immeuble collectif.
- 2004 : Etude sur le niveau de rayonnement des antennes GSM, et sa nocivité éventuelle.
- 2005-2006 : interventions concernant :
  - la sécurité de la circulation,
  - les chenilles processionnaires,
  - des permis de construire non-conformes
  - la consolidation du mur de la plage
  - etc...

PROSIMAR fait partie du Collectif des Associations de Défense de l'Environnement et du Patrimoine de Pornichet, et suit activement les dossiers d'urbanisme : Hippocampe, PLU, PDD ...

★ ★ ★

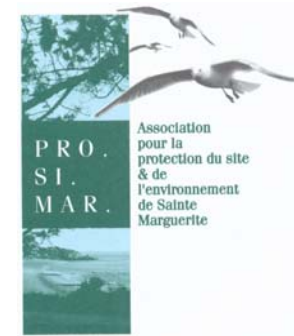
### Cotisations 2006-2007 :

cotisation individuelle:	15 €
cotisation couple/famille :	20 €
cotisation Personne Morale :	30 €
cotisation de soutien :	40 €
cotisation Donateur :	selon son appréciation

**Nota:** ces cotisations font l'objet d'un reçu fiscal

*Les chèques sont à libeller à l'ordre de  
PROSIMAR*

*et à adresser au Trésorier Jacques SUARD*



## PROSIMAR

Association loi de 1901  
créée le 16.04.1930

**Environnement**  
Agréée le 31.03.1978

**N° SIREN: 481 278 992**  
Siège Social :  
Espace Camille  
Flammarion  
5, Bd de la République  
44380 PORNICHET

Association pour la **Protection** du **Site** et de  
l'Environnement de **Sainte-Marguerite**  
(PRO.SI.MAR) :

### Objet de l'association :

**Veiller aux intérêts généraux de Sainte-Marguerite**, c'est-à-dire de la partie de Pornichet comprise entre Bonne-Source et Saint-Marc/Mer, commune de Saint-Nazaire.  
**Promouvoir toutes les activités et entreprendre toutes actions** tendant à la Protection de la Nature, à la sauvegarde de l'Environnement, à la lutte contre la pollution, à la sécurité des personnes et des biens et au développement des sports nautiques.

### Contacts PROSIMAR :

**Président:** Alain DORÉ  
Villa Ar Bann – Ste Marguerite de Pornichet  
Téléphone : 06 80 20 38 40  
courriel: info@prosimar.org

**Correspondance:** chez Jacques SUARD,  
67 Avenue du Littoral, Sainte-Marguerite,  
44380 PORNICHET

**Télécopie :** 02 40 11 60 31  
**Internet :** www.prosimar.org  
www.pornichet-sainte-marguerite.fr